

Monsieur l'Orateur, je veux déclarer à la Chambre qu'il n'a pas été question de politique dans cette affaire, et je suis d'avis que j'ai le droit de renseigner la Chambre à ce sujet.

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre! Il me semble que le député étire un peu les choses quand il dit que cela s'adresse à lui, car la déclaration disait seulement qu'il y avait des raisons politiques. Toutefois, l'honorable député a donné à la Chambre l'assurance qu'il voulait lui donner, et j'imagine que la question peut être considérée comme close.

(Texte)

LES MONUMENTS ET LIEUX HISTORIQUES

FORT CHAMBLY—REPRÉSENTATIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU

M. Maurice Johnson (Chambly-Rouville): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Pourrait-il informer la Chambre s'il a reçu récemment de la société historique de la vallée du Richelieu ou de son président, M. Léo Leblanc, des lettres, requêtes ou autres représentations relativement à la restauration du vieux fort de Chambly?

(Traduction)

L'hon. W. G. Dinsdale (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir prévenu de sa question. J'ai eu l'occasion d'aller aux renseignements. Il n'y a pas eu de démarches de la part de la Société historique de la vallée du Richelieu, ni de la part de son président, pour la restauration du vieux fort de Chambly.

LA DÉFENSE NATIONALE

INTERPELLATION AU SUJET D'UNE NOUVELLE ORIENTATION DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): J'aimerais poser une question au ministre associé de la Défense nationale. Le ministre pourrait-il nous dire, faisant suite à la déclaration faite hier par le président Kennedy à propos de la réorganisation de la politique de défense des États-Unis, si nous pouvons nous attendre à une réorganisation de la politique de défense du Canada, de manière à l'adopter à la situation qui existe présentement dans le monde?

L'hon. Pierre Sévigny (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Trinity est parfaitement au courant de la ligne de conduite qui a été suivie par le ministère de la Défense nationale. Puis-je rappeler également à l'honorable député que le Canada est une nation souveraine et qu'il prend ses propres décisions sans être influencé par d'autres nations.

L'hon. M. Hellyer: Depuis quand?

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Rea.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Aide mutuelle—

708. Contributions aux dépenses d'infrastructure et aux frais militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord—Crédit supplémentaire, \$740,000.

M. le président suppléant: Le comité est-il prêt à se prononcer sur l'amendement?

M. Martin (Timmins): Monsieur le président, avant de terminer mes quelques brèves observations à l'égard de l'amendement, je désire me reporter pour un instant à certaines déclarations formulées hier soir par le ministre des Finances. Voici ce qu'il a dit, comme en fait foi la page 3580 du hansard:

Je demande au comité de réfléchir à un ou deux faits à cet égard. Tout d'abord, pensons à ce que l'Europe avait l'air...

Cela indique clairement, de la bouche même du ministre, que même si nous devons envisager l'avenir à ce sujet, il se reporte lui-même de fait à dix ans en arrière. Le ministre a aussi fait une autre déclaration contre laquelle je veux m'élever en ce moment. Voici ce qu'il a dit et qui paraît au haut de la page 3581 du hansard:

...le Canada peut se retirer, vivre replié sur lui-même et adopter l'attitude d'une nation hypocrite, qui se soucie peu des problèmes des autres pays situés un peu plus près des régions que menace aujourd'hui l'agression?

Je pense que c'est très injuste de la part du ministre. Il n'y avait rien dans l'amendement proposé par l'honorable député d'Assiniboia, ni dans ses observations qui donnait à entendre que notre parti voulait que le Canada se replie sur lui-même, comme l'a dit le ministre. L'honorable député d'Assiniboia a dit très clairement et distinctement, et je le répète, qu'il n'y a rien de neutraliste ni de pacifiste dans l'attitude de notre parti à l'égard de cette question.

J'ai une autre chose à relever. On la trouvera dans les observations du chef de l'opposition, qui a tenté de donner à la Chambre son interprétation de nos intentions. Je cite la page 3583 du hansard: